

## Chronique du livre

André Joyal  
Université du Québec à Trois-Rivières

**Jérôme Boncler et Martine Hlady-Rispal**  
*Caractérisation de l'entrepreneuriat  
en économie solidaire*  
**Bordeaux, Les Éditions de l'ADREG,  
2003, 137 p.**

L'Association pour la diffusion des recherches sur l'entrepreneuriat en gestion a comme objectif de promouvoir la diffusion par Internet de travaux de réflexion académiques qui ne peuvent être publiés sous la forme d'articles ou de volumes. Le présent document peut donc être téléchargé en allant sur le site [www.editions-adreg.net](http://www.editions-adreg.net).

Les deux auteurs, docteurs en gestion, maîtres de conférence à l'Université Montesquieu Bordeaux IV, visent à mettre en lumière des notions peu développées dans la littérature consacrée à l'entrepreneuriat. En effet, tel que mentionné dans ce document, si beaucoup d'économistes et de sociologues écrivent sur l'économie sociale et solidaire, très peu de gestionnaires à ce jour se sont appliqués à caractériser l'entrepreneuriat solidaire. Pour combler cette lacune, les auteurs ont jugé utile d'aborder le sujet à partir d'une approche qui se veut, selon eux, plus pragmatique qu'exclusivement documentaire, même s'il me semble que ce texte — et ce n'est pas un reproche —, pour l'essentiel, se présente comme le fruit de la prise en compte d'une abondante documentation. On trouve, d'ailleurs, des références à quelques auteurs ayant déjà publié dans *Organisations et territoires*. Définir la singularité de l'entrepreneuriat en milieu solidaire constitue l'objectif premier de leur travail.

Comme il se doit, le tout débute avec une perspective historique sur le concept de l'économie sociale et solidaire. Après quelques définitions s'appuyant sur des ouvrages récents, on en arrive à saisir les nuances

entre l'économie sociale et l'économie solidaire en reconnaissant la minceur de la frontière entre l'une et l'autre. On sait qu'autour de Jean-Louis Laville, à Paris, à la fin des années 1990, on a longuement débattu de l'opportunité de distinguer entre l'une et l'autre sans en arriver à une distinction bien marquée. On le sait, au Québec, les travaux du Chantier de l'économie sociale se rapportent à des activités fortement imprégnées d'une finalité sociale assortie d'une finalité économique. Les organismes concernés, pour la plupart à but non lucratif, doivent bien sûr générer des revenus. On se rapporte ici à la fameuse obligation à tarification que doivent rappeler très souvent les Centres régionaux d'économie sociale à tout porteur de projet.

Pour les auteurs, l'économie solidaire, pour sa part, vise la combinaison de la réciprocité, du marché et de la redistribution dans un cadre légal fondé sur la liberté d'adhésion et l'égalité. C'est ce qui permettrait la distinction d'avec l'économie sociale jugée trop intégrée à l'économie marchande ou monétaire. C'est peut-être ce qui conduit certains Québécois à associer l'économie solidaire à l'économie communautaire. Cependant, les auteurs admettent la difficulté de distinguer entre l'une et l'autre étant donné leur intervention souvent dans les mêmes domaines telle la lutte contre l'exclusion, en cherchant à replacer l'économie au service de l'homme et non l'inverse. Des exemples d'initiatives françaises servent à illustrer leurs propos. Quelques tableaux et figures permettent de se faire une idée de la typologie des activités concernées par ce type d'entreprise.

La facilité d'accès à ce document et l'intérêt qu'il représente, surtout pour la synthèse de la littérature récente sur le sujet, devraient inciter plusieurs lecteurs à visiter le site de l'ADREG et à cliquer sur « Imprimer ». ■